

DÉCISION DU MAIRE PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR PRENDRE TOUTE DECISION CONCERNANT LA PREPARATION, LA PASSATION, L'EXECUTION ET LE REGLEMENT DES MARCHES ET ACCORDS-CADRES AINSI QUE TOUTE DECISION CONCERNANT LEUR AVENANTS

« Avenant 01 au LOT 03 de l'accord-cadre de baux de travaux d'entretien des bâtiments communaux de la Ville de Villeneuve-Saint-Georges »

2025 - D - 082_

Madame Le maire de Villeneuve-Saint-Georges,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n° 25.1.5 du Conseil municipal portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire en date du 08 février 2025 ;

VU la décision n° 2021-D-21 du 29 mars 2021 portant attribution du LOT 03 de l'accordcadre à bons de commande pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux à la société ALPHAMETAL ;

CONSIDERANT les difficultés de recrutement sur les métiers d'achat public;

CONSIDERANT les travaux urgents à réaliser dans les écoles avant la rentrée 2025-2026;

CONSIDERANT que l'interruption du marché compromettrai le bon fonctionnement des prestations objet du présent contrat ;

CONSIDERANT qu'il est indispensable de prolonger ce marché pour une durée limitée de six mois afin de permettre de lancer une nouvelle consultation :

CONSIDERANT que cette prolongation ne bouleverse pas l'économie du contrat ;

CONSIDERANT la décision de la commission d'appel d'offres en date du 16 juin 2025 de prolonger le marché ;

CONSIDERANT que la société ALPHAMETAL – 24 rue Emile BAUDOT – 91120 PALAISEAU a accepté et signé cet avenant ;

DECIDE

ARTICLE 1 : DE PROLONGER le LOT 03 de l'accord-cadre à bons de l'éception en préfecture de la communaux d'entretien des bâtiments communaux pour une durée de la mois dans les mêmes conditions que le contrat initial ;

ARTICLE 2: La société ALPHAMETAL – 24 rue Emile BAUDOT – 91120 PALAISEAU est tenue de poursuivre l'exécution des prestations jusqu'à l'échéance de cette prolongation, soit jusqu'au 30 novembre 2025 ;

ARTICLE 3: DIT que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal.

ARTICLE 4 : INDIQUE que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de Villeneuve Saint-Georges dans un délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être formé devant le Tribunal administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal administratif de Melun par voie postale (43 rue Charles de Gaulle, 77000 MELUN) ou par voie électronique (www.telerecours.fr).

Fait à Villeneuve Saint Georges, le 27/06/125

Pour The le Toine of pour de legation

Madame Le Maire,

Conseillère Départementale, Hir Concline Peneire

Kristell NIASME Adjoite an Taire

Accusé de réception en préfecture 094-219400785-20250627-2025-D-82-AR Date de réception préfecture : 01/10/2025



ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

PETITS ENTRETIENS DE VOIRIE ET DE RESEAUX DIVERS SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Commune de Villeneuve-Saint-Georges 20 Place Pierre SEMARD 94190 Villeneuve-Sain-Georges

B - Identification du titulaire du marché.

ALPHAMETAL SAS 24 RUE EMILE BAUDOT 91120 PALAISEAU

SIRET: 422 893 453 000 31

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

BAUX DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNX DE LA VILLE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – LOT 03 : MENUISERIES EXTERIEURES – VITRERIE – VOLETS – RIDEAUX – STORES – VOILAGE – CLOTURE BETON – SERRURERIE - METALLERIE

- DATE DE PRISE D'EFFET DU CONTRAT : 1er JUIN 2021
- DATE DE PRISE D'EFFET DE L'AVENANT 1 DU CONTRAT : 1et JUIN 2025
- MONTANT DU MARCHE: sans montant minium ni maximum

Date de réception préfecture : 01/10/2025

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

La Ville a conclu avec l'entreprise de travaux ALPHAMETAL, le lot 03 de l'accord-cadre pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux ayant pour objet les menuiseries extérieures, la vitrerie, les volets, les rideaux, les stores, le voilage, les clôtures béton, la serrurerie et la métallerie.

Il est nécessaire de prolonger par voix d'avenant le lot 03 de l'accord-cadre pour une durée de 6 mois. Cet avenant permettra aux services de réévaluer les besoins en vue de relancer la consultation. De même, Il permet de maintenir sur la période susmentionnée, les travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments

Ainsi, la date de fin du présent accord-cadre est fixée au 30 NOVEMBRE 2025.

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher la case correspondante.)

 \boxtimes NON

□oui

E - Signature du titulaire du marché public.

Le titulaire

M. DELANNOY Christophe, Directeur Général Le 25/06/2025 à Palaiseau

ALPHAMETAL

24 rue Emile Baudot - Irrimeuble Phénix 1 91120 PALAISEAU 91120 PALAISEAU Tél.: 01 64 86 56 92 - Fax (D1 64 86 56 93 Siret: 422 893 463 90831 APE; 4332B

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

■ A Villeneuve-Saint-Georges le : 25/06/2025

La personne publique :

Accusé de réception en préfecture 094-219400785-20250627-2025-D-82-AR

EXE10 - Avenant n°1

Date de réception préfecture : 01/19/202

3

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :	
Le titulaire signera la formule ci-dessous :	
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »
	A le
	Signature du titulaire,
■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :	
(Coller dans ce cadre l'avis de ré l'accord-cadre.)	ception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de
■ En cas de notification par voie électronique :	
(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)	

Agnès Vandevoorde

De:

Lilia OUADFEL < l.ouadfel@alphametal.fr>

Envoyé:

lundi 30 juin 2025 10:18

À:

Agnès Vandevoorde

Cc:

Manuel MERLINO; Christophe DELANNOY; Sylvia MARQUES

Objet:

RE: NOTIFICATION AVENANT 1 ACCORD-CADRE A BC 2021005 VILLENEUVE-

SAINT-GEORGES

Bonjour,

Nous vous confirmons accuser réception de l'avenant 01.

Bonne journée,

Lilia OUADFEL

Assistante Administrative

Tél.: 01 64 86 56 92 I.ouadfel@alphametal.fr



Immeuble Phénix 1 24 Av. Emile Baudot 91120 Palaiseau

alphametal.fr

Ne traiter cet email que sur votre temps de travail.

Agissons au quotidien pour préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si nécessaire.

Dans le cadre du Règlement Génèral sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), nous accordons une grande importance à la sécurité des données.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à l'ensemble des données à caractère personnel que nous collectons ou traitons. Pour toute demande, adressez-nous un courriel à l'adresse suivante : donnéespersonnelles@briand.fr

De: Agnès Vandevoorde <avandevoorde@villeneuve-saint-georges.fr>

Envoyé: lundi 30 juin 2025 10:14

À: Lilia OUADFEL < l. ouadfel@alphametal.fr>

Cc: Manuel MERLINO <mmerlino@villeneuve-saint-georges.fr>; Christophe DELANNOY

<c.delannoy@alphametal.fr>; Sylvia MARQUES <s.marques@alphametal.fr>

Objet: NOTIFICATION AVENANT 1 ACCORD-CADRE A BC 2021005 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de avandevoorde@villeneuve-saint-georges.fr. Pourquoi c'est important

Bonjour Mme Ouadfel,

Vous trouverez en PJ l'avenant 01 signé.

Pouvez-vous, par retour de mail, me certifier la bonne réception du présent document, ce qui vaudra AR de notification.

En vous remerciant d'avance,

Accusé de réception en préfecture 094-219400785-20250627-2025-D-82-AR Date de réception préfecture : 01/10/2025



Immeuble Phénix 1 24 Av. Emile Baudot 91120 Palaiseau

alphametal.fr

Ne traiter cet email que sur votre temps de travail.

Agissons au quotidien pour préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si nécessaire.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), nous accordons une grande importance à la sécurité des données. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à l'ensemble des données à caractère personnel que nous collectons ou traitons. Pour toute demande, adressez-nous un courriel à l'adresse suivante : donnéespersonnelles@briand.fr

De: Agnès Vandevoorde avandevoorde@villeneuve-saint-georges.fr

Envoyé: vendredi 20 juin 2025 12:42

A: Secrétariat Appel d'Offres <ao@alphametal.fr>

Cc: Manuel MERLINO < mmerlino@villeneuve-saint-georges.fr>

Objet: AVENANT 1 ACCORD-CADRE A BC 2021005 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Certaines personnes qui ont reçu cet e-mail ne reçoivent pas souvent de e-mail de la part de <u>avandevoorde@villeneuve-saint-georges.fr</u>.

<u>Pourquoi c'est important</u>

Madame, Monsieur,

La Ville de Villeneuve-Saint-Georges souhaite prolonger le lot 03 de l'accord-cadre pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux dont vous êtes titulaire, jusqu'au 29 novembre 2025.

A cet effet, vous trouverez en PJ le projet d'avenant, validé par notre commission d'appel d'offre le lundi 16 juin 2025.

Je vous serai gréée d'en prendre connaissance et de me le retourner daté et signé par retour de mail.

Nous vous le retournerons une seconde fois, signé par Mme Le Maire, pour notification.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, je me tiens à votre disposition.

En vous remerciant d'avance pour votre prompt retour,



Agnès VANDEVOORDE Directrice des finances et de la commande publique

TEL: 01.71.34.60.22

MAIL: avandevoorde@villeneuve-saint-georges.fr

Accusé de réception en préfecture 094-219400785-20250627-2025-D-82-AR Date de réception préfecture : 01/10/2025

Agnès Vandevoorde

De:

Agnès Vandevoorde

Envoyé:

mercredi 25 juin 2025 12:19

À:

Lilia OUADFEL

Cc:

Manuel MERLINO; Christophe DELANNOY; Sylvia MARQUES

Objet:

RE: AVENANT 1 ACCORD-CADRE A BC 2021005 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Bonjour Mme Ouadfel,

J'accuse bonne réception de l'avenant signé. Je vous ferais parvenir la notification dès que ce dernier sera signé par Mme Le Maire,

Bien cordialement,



Agnès VANDEVOORDE

Directrice des finances et de la commande publique

TEL: 01.71.34.60.22

MAIL: avandevoorde@villeneuve-saint-georges.fr

MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

De: Lilia OUADFEL < l.ouadfel@alphametal.fr>

Envoyé: mercredi 25 juin 2025 11:41

À: Agnès Vandevoorde <avandevoorde@villeneuve-saint-georges.fr>

Cc: Manuel MERLINO mmerlino@villeneuve-saint-georges.fr; Christophe DELANNOY

<c.delannoy@alphametal.fr>; Sylvia MARQUES <s.marques@alphametal.fr>

Objet: RE: AVENANT 1 ACCORD-CADRE A BC 2021005 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint l'avenant dument signé.

Bonne journée,

Lilia OUADFEL

Assistante Administrative

Tél.: 01 64 86 56 92 Louadfel@alphametal.fr



Immeuble Phénix 1 24 Av. Emile Baudot 91120 Palaiseau

alphametal.fr

Ne traiter cet email que sur votre temps de travail.

Agissons au quotidien pour préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si néces préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si néces préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si néces préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si néces préserver et d'expression et d'ex